

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL - CONVOCATION

A :

Mesdames ALBIGES Nelly, DEPAUW Laurence, FALCOU Béatrice, FOUQUET Marie-José, HEREDIA Nicole, MAYNADIER Marie, MOLIERE Jacqueline, PECH Nadège, SAMPIETRO Sandrine

et

Messieurs BESSIEUX Cyril, DUFAUD Jean-Yves, KERKHOF Rémi, LOUIS Luc, MOLINA Alphonse, NICKLES Grégory, ORTIZ Bruno, PUJOL Jean-Alex dit Patrick, REMY Alain, VORDY Cédric

Mesdames et Messieurs, membre du conseil municipal de **OLONZAC** (Hérault), est prié(e) d'assister à la séance de ce conseil, qui aura lieu à la salle Georges Brassens.

le jeudi 23 SEPTEMBRE 2021, à 18h00.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 mai et 30 juin 2021

1° Mise en place du Compte Epargne Temps

2° Demande de subvention au Conseil Départemental pour réfection de route

3° Délégation de signature à Monsieur le Maire pour la convention Adhésion à la mission Délégué à la protection des données CDG 34

4° Modification des modalités d'occupation des logements de fonction

5° Subventions aux associations :

- « les ti'chats d'Olonzac »
- « Syndicat des chasseurs et propriétaires d'Olonzac »
- Association de pêche d'Olonzac

6° Délégation de signature à Monsieur le Maire pour la convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la Fondation 30 millions d'amis

+ convention commune / association les ti chats et vétérinaire

7° Délégation de signature à Monsieur le Maire pour la convention avec la Société BETU concernant la mise à jour des données cartographiques numérique du cadastre

8° Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020

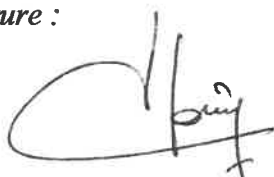
9° Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020

Questions diverses

Fait à la mairie d'OLONZAC, le 15 septembre 2021

Le Maire Luc LOUIS

Signature :



Sceau de la mairie :





Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera avec possibilité pour le public d'assister à la réunion, en nombre de places limitées.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez ci-dessous un modèle de procuration.

POUVOIR :

Le conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom (art. L 2121-20 du code général des collectivités territoriales). Un même conseiller peut être porteur exceptionnellement de deux pouvoirs. Le pouvoir écrit comporte la désignation du mandataire et l'indication de la séance pour laquelle le mandat est donné.

POUVOIR

Je, soussigné(e)....., conseiller municipal de la commune de OLONZAC, empêché d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021 à 18h00, déclare donner pouvoir à mon collègue :

Mme ou M..... pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Fait à OLONZAC,
Le :

Signature :